

POSTULAT

Agir sur l'environnement construit pour la santé de toutes et tous

Ce postulat propose d'étendre l'approche MétaSanté à toute la ville et de favoriser ainsi au quotidien le mouvement dans l'environnement urbain.

La santé dans la ville

Dans un quotidien où dominant les activités tertiaires, où les gens parcourent des distances toujours plus courtes à pied et où on passe la plus grande partie de la journée assis, la promotion du mouvement est un enjeu important. Un enjeu de santé publique, comme un enjeu du bien vivre ensemble. Si la santé publique est une affaire cantonale, la commune a tout son rôle à jouer dans l'environnement qu'elle met à disposition. Aujourd'hui, les programmes de promotion de la santé se concentrent surtout sur les comportements individuels, tenant encore peu compte de la composante environnementale. Pourtant si l'on veut inciter à bouger plus, il faut que l'environnement quotidien se prête à l'exercice, qu'il offre des espaces et des réseaux de cheminement agréables et sûrs pour les déplacements pratiques et de loisirs. Une approche cohérente devrait donc permettre un lien entre les différentes politiques publiques.

Selon l'Office fédéral de la statistique et l'Office fédéral des sports, la sédentarité est responsable – par année en Suisse – de 2 millions de cas de maladie et de 2.4 milliards de francs de coûts directs liés aux traitements (maladies cardio-vasculaires, diabète, cholestérol, etc.). L'Office fédéral de Santé publique estime que les coûts liés au surpoids et à l'obésité ont passé de 2.7 milliards en 2001 à 5.8 en 2006. Les données récentes de l'étude CoLaus (population lausannoise âgée de 35 à 75 ans) montrent que 45% des hommes et 28% des femmes sont en surpoids, tandis que 17% des hommes et 14% des femmes sont obèses. Cette étude a montré un lien entre sédentarité et surpoids chez les Lausannois. Bien entendu, nous n'occultons pas le facteur alimentation dans le problème de l'obésité.

Les budgets publics pour la santé à travers le monde sont majoritairement dirigés vers les soins. Or, il est avéré que les domaines d'action où le rapport est le plus efficace entre l'argent investi et les effets sur la santé sont ceux touchant aux modifications de comportement et à l'aménagement de l'environnement de vie. Intégrer aussi la promotion de la santé au sein de la politique d'urbanisme, du logement et des espaces verts d'une ville fait donc sens. Les Villes-Santé, réseau établi en 1986 par l'OMS, se définissent comme des villes améliorant constamment la qualité de leur environnement, favorisant le développement d'une communauté solidaire et qui participe à la vie de la cité, agissant en faveur de la santé de tous et développant une économie diversifiée et innovante. Le postulat Litzistorf (« La santé des populations c'est aussi l'affaire des villes ! »), déposé en janvier 2010, proposait à Lausanne de briguer cette distinction et de bénéficier de l'expérience d'autres villes dans le monde.

Approche MétaSanté : de Métamorphose au reste de la ville

Dans le cadre de Métamorphose, la Ville a lancé le projet MétaSanté qui vise à saisir les opportunités de créer une ville plus active, de proposer des aménagements urbains susceptibles de stimuler l'activité physique. Ce projet a été développé par la Policlinique médicale universitaire de Lausanne. Un rapport paru en avril 2012 liste une série de recommandations pour l'aménagement du site des Plaines-du-Loup. Par exemple, une grande connectivité urbaine, traduite par un maillage fin, est associée à une augmentation des pratiques piétonnes.

Le rapport constate que l'activité physique de proximité accessible à toute personne quels que soient son revenu et ses disponibilités est source de santé et de bien-être. Une majorité des effets bénéfiques pour la santé peut être obtenue sans faire de sport, par la pratique régulière d'activités physiques d'intensité modérée assimilables à des activités de la vie quotidienne. La principale stratégie est de changer la perception des gens sur l'offre du voisinage en commerces et services, afin que les gens s'y rendent à pied plutôt qu'en voiture. Créer une perméabilité avec les espaces verts alentours, garantir le libre accès à des équipements sportifs ou des espaces extérieurs de qualité permettant des activités spontanées et variées ou encore éclairer les places de jeux de manière à étendre les possibilités d'activités le soir sont autant de mesures qui encouragent le mouvement.

Ce postulat propose d'exploiter les recommandations du projet MétaSanté. **Il demande ainsi à la Municipalité d'étudier l'opportunité d'étendre une approche de ce type à toute la ville.**

Ainsi, les promoteurs et lauréats de nouveaux projets de constructions, comme les employés de la ville en charge de planifications urbanistiques ou d'aménagements sont sensibilisés à la question et saisissent les occasions de promouvoir le mouvement et l'activité physique en agissant sur l'environnement construit.

1^{er} septembre 2015

Sophie Michaud Gigon

Natacha Litzistorf